
**PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale
Extraordinaire du 30 mars 2019 pour changement
des membres du bureau et modification des statuts.**

Le 30 mars 2019 à 9 heures 30, les membres du Conseil National Professionnel des Techniciens de Laboratoire Médical (CNPTLM) se sont réunis en Assemblée Générale à l'hôpital Robert Debré, dans la salle de réunion du service de Biochimie Hormonologie, sur convocation.

L'assemblée désigne Mme Myriam DELVIGNE en qualité de présidente de séance et Mme Tessy MANCIC, en qualité de secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et représentés, qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 12 membres des associations fondatrices sont représentés. Il manque les représentants de deux associations. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Renouvellement des membres du bureau (fin de mandat)**
- **Révision des statuts (décret de janvier 2019)**
- **Bilan d'activité 2018**
- **Bilan financier 2018**
- **Montant des cotisations 2019**
- **Questions diverses**

Mme Myriam DELVIGNE, présidente de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale Extraordinaire.

✓ **-Renouvellement des membres du bureau (fin de mandat)**

Les membres du bureau sortant sont :

- Myriam Delvigne Présidente
- Naïma Kernachi Vice-Présidente
- Caroline Schmitt Secrétaire
- Tessy Mancic Secrétaire adjointe
- Sophie Grenier Trésorière Générale

2 démissions : Madame Caroline Schmitt et Madame Sophie Grenier

Les membres entrants pour un mandat de 3 ans après approbation par l'assemblée Générale

- Myriam Delvigne Présidente
- Naïma Kernachi Vice-Présidente
- Tessy Mancic Secrétaire
- Sylvie Voillot Secrétaire adjointe
- Suzy Canivez Trésorière Générale

✓ **Révision des statuts (décret de janvier 2019)**

Les statuts sont révisés avec ajout des missions déclinées dans le dernier décret de janvier 2019

Association d'associations, il a été ôté le nom des présidents et vices présidents au regard des évolutions statutaires des différentes associations

Validation des évolutions des statuts à l'unanimité.

• **Bilan d'activité 2018 fait par Madame Delvigne Myriam**

- ✓ Assemblée Générale le 7 avril 2018
- ✓ 5 juin : table ronde professionnels/ employeurs/ formations initiales/ Gouvernement
- ✓ 25 septembre : réunion avec Mme Lenoir Salfati sur le parcours DPC en début de parcours professionnel
- ✓ 22 novembre : participation aux journées professionnelles de l'AFTLM

- ✓ Réunions de travail:
 - 27 janvier 2018 : Réunion à Lyon / projet d'une licence universitaire
 - 16 juin : Réunion Paris
 - 17 novembre : Réunion Paris

- ✓ Travaux 2018:
 - Questionnaires à l'intention des techniciens, cadres, employeurs, biologistes et syndicats afin d'identifier les compétences requises et attendues du technicien de laboratoire concernant les biologistes (environ 900 réponses public/ privé)
 - Participation aux réunions de travail sur processus d'Universitarisation des formations paramédicales et de maïeutique pilotée par Béatrice Jamault

- Participation au Comité de Suivi de l'Universitarisation des professions paramédicales (4 réunions en 2018)
- Participation à la maquette du BTS bioqualitien
- Intervention à la HAS sur le positionnement de l'accréditation comme action DPC
- Concertations avec le CNP biologistes
- Maquette Licence universitaire en cours

- **-Bilan financier 2018 fait par Madame GRENIER Sophie**

- **Recettes:**

- Cotisations annuelles 2018 : 500 euros (8 associations adhérentes et 3 IFTLM) Les formations initiales n'ont pas payé leurs cotisations
 - Aucune subvention n'est octroyée à notre association.
 - Total de recettes = **500 €**.

- **Dépenses**

- Frais de fonctionnement : 134 € (Workcafé + enveloppes timbrées).
 - Frais bancaires : 54 €.
 - Le total des dépenses : **188 €**.
 - Ce résultat positif est reporté sur l'année à venir soit une somme totale de **312 €**.
 - La situation de trésorerie est de **1369.96 euros**.

- **Budget Prévisionnel**

- Cotisations 2019 : 1200 €.
 - Frais bancaires : 13,50 € / trimestre soit **54 € / an**.

Comptes validés et joints en pièces jointes.

- **-Montant des cotisations 2019**

Le montant annuel des cotisations reste à 100 euros par association ou institut de formation

✓ Relances à effectuer pour les associations n'ayant pas remplis leurs obligations.
En l'absence de réponses, elles seront désengagées du CNPTLM après validation en Assemblée Extraordinaire

- **Questions diverses**

-Les dpi sont à actualiser

CNPTLM

Conseil National Professionnel des Techniciens
de Laboratoire Médical

☒ c/o Mme Delvigne Myriam
Bourg de Montfort
24200 VITRAC

☎ : +33 06 50 72 00 64

Mme la présidente déclare la séance levée à 11 heures.

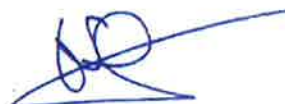
La présidente,
Myriam DELVIGNE



La secrétaire,
Tessy MANCIC



La vice-présidente,
Naïma BRAHIMI



La secrétaire adjointe,
Sylvie VOILLOT



La trésorière,
Suzy CANVEZ



